Finances, crédits 1, 5, 10, L15, 25 et 30

Industrie et Commerce, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, L30, L35, L40, 45, 50, 55, 60, 65, 70 et 75

Revenu national, crédits 1 et 5

Conseil privé, crédit 20

Au Comité permanent des pêches et des forêts

Environnement, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30

Pêches et Océans, crédits 1, 5 et 10

Au Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales

Consommation et Corporations, crédits 1 et 5

Santé nationale et Bien-être social, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 et 40

Développement social, crédit 1

Au Comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien

Affaires indiennes et Nord canadien, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, L45, L50, 55, L60, L65 et L70

Au Comité permanent de la justice et des questions juridiques

Justice, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40 et 45

Solliciteur général, crédits 1, 5, 10, 15, 20 et 25

Au Comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration Emploi et Immigration, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40 et 45

Travail, crédits 1, 5, 10, 15, 20 et 25

Au Comité permanent de la gestion et des services aux députés

Parlement, crédit 5

Au Comité permanent des prévisions budgétaires en général

Finances, crédit 20

Gouverneur général, crédit 1

Parlement, crédits 1 et 10

Postes, crédits 1 et 5

Conseil privé, crédits 1, 5, 15 et 25

Sciences et Technologie, 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30 et 35

Secrétariat d'État, crédit 35

Approvisionnements et Services, crédits 1, 5 et 10

Conseil du Trésor, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30

Au Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics

Énergie, Mines et Ressources, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, L50, 55, 60, 65, 70, 75, L80, L85 et 90

Travaux publics, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, L65, L70, 75, 80, 85 et L90

Au Comité permanent sur les pipe-lines du Nord

Développement économique, crédit 5

Au Comité permentant des privilèges et élections

Conseil privé, crédit 10

Au Comité permanent de l'expansion économique régionale

Expansion économique régionale, crédits 1, 5, 10, L15, L20, 25, 30 et 35

Au Comité permanent des transports

Transports, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, L45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85, 90, 95, L100, 105 et 110

Au Comité permanent des affaires des anciens combattants

Affaires des anciens combattants, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, à ce sujet, je demande seulement si le ministre peut m'assurer qu'il ne s'agit pas d'un précédent, que l'on procède comme les autres années et que cela n'a rien d'inhabituel, car je n'ai pas eu d'exemplaires de la liste—s'il peut me donner cette assurance, je suis bien d'accord.

## Budget des dépenses

- M. Pinard: Oui, madame le Président. On me dit que c'est la motion habituelle. Je vais faire en sorte que mes collègues obtiennent un exemplaire de la liste d'ici quelques secondes ou quelques minutes. Je suis désolé qu'elle ne soit pas encore prête. Elle n'a pas été distribuée, mais nous pensions déposer les prévisions budgétaires beaucoup plus tard.
- M. Stevens: Madame le Président, le ministre pourrait-il me préciser si les prévisions budgétaires ont été déposées.

M. Knowles: Où étiez-vous donc?

M. Stevens: Non, elles ne l'ont pas été.

Mme le Président: La Chambre a entendu la suggestion du président du Conseil privé. Est-elle d'accord pour accepter cette motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

DÉCLARATION EXPLICATIVE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DU TRÉSOR

L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, je me réjouis de pouvoir faire cette déclaration après le dépôt du budget des dépenses qui nous a pris tant de temps. Je regrette que les députés de l'opposition, les conservateurs, aient joué le rôle de «vierges offensées» en apprenant que je me suis conformé à la marche à suivre que nous avions toujours adoptée dans le passé en ce qui a trait aux séances d'information à huis clos. Je veillerai à ce qu'à l'avenir, l'invitation au déjeuner soit transmise à un plus grand nombre de députés ou que nous adoptions d'autres modalités permettant d'éviter les inconvénients incroyables que nous a occasionné le jeu dont nous avons été témoins ces derniers jours.

Fait intéressant à noter, les mêmes députés qui se sont déclarés tellement offensés de ne pas avoir été invités à cette séance d'information avaient décliné l'invitation que je leur avais faite il y a quelques semaines dans le but de revoir avec eux la nouvelle présentation du budget des dépenses. Chose curieuse, le député de Nepean-Carleton (M. Baker) ne s'était pas montré à cette réunion, pas plus que le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie), le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn), le député de Wellington-Dufferin-Simcoe (M. Beatty) ni, il va sans dire, le député de York-Peel (M. Stevens).

Avant de passer aux questions de fond, je voudrais signaler à la Chambre que les députés d'en face savaient depuis la semaine dernière que je comptais déposer le budget des dépenses le 25 février. Et aucun député des deux partis de l'opposition n'a demandé la tenue d'une séance d'information à huis clos pour en discuter. L'habitude d'informer la presse à huis clos est devenue une tradition. Comme vous le savez, la presse est soumise à une interdiction. J'ai fait remarquer hier, et je le répète aujourd'hui, que nous n'avons fait que suivre la tradition.